Cantal'ympique

LETTRE DE LIAISON N°28
MARS 2020

EDITORIAL

L'année 2020 clôture l'olympiade en cours et va donc connaître son lot de renouvellement des responsables des comités de nos fédérations sportives, renouvellement qui peut se prolonger début 2021 et qui se terminera par l'élection du comité directeur du CDOS au mois de mars 2021.

Mes chaleureux remerciements pour leur engagement à celles ou ceux qui auront choisi de cesser leurs fonctions et bienvenue aux nouveaux responsables.

Bien entendu le CDOS sera à votre écoute pour ces instants importants pour la continuité de vos fédérations.

Comme je l'ai dit lors des vœux du Conseil Départemental au mouvement sportif, donner vie à nos comités départementaux est indispensable pour assurer une bonne cohésion et peser si nécessaire auprès des ligues régionales.

Le sport cantalien ne peut se passer de votre engagement bénévole. Tous ensemble soyons au rendez-vous pour l'olympiade qui nous conduira jusqu'aux **Jeux de Paris en 2024…**

Robert LAGARDE

PIERRE FELGINES MIS À L'HONNEUR

Lundi 3 février, une émouvante manifestation en l'honneur de **Pierre FELGINES**, président du CDOS et du Comité de Gestion de la Maison des Sports pendant 20 ans (de 1989 à 2009), a rassemblé sa famille, ses amis et de nombreux responsables du mouvement sportif cantalien, en présence de **Vincent DESCOEUR**, député, de **Bruno FAURE**, Président du Conseil Départemental et de **Robert LAGARDE**, président du CDOS.

Ce témoignage d'estime et de reconnaissance amplement mérité avait pour but de retracer son parcours admirable et de dévoiler une plaque renommant le hall d'entrée de la Maison des Sports **« Espace Pierre FELGINES ».**

PARTENAIRES

COORDONNÉES

CDOS DU CANTAL

Maison Départ. des Sports
130 av. du Général Leclerc
15000 AURILLAC

04.71.64.46.52

cdos.cantal@wanadoo.fr

cdos-cantal.fr

LES ACTIVITES DU CDOS...

SPORTIF CANTALIEN / TROPHEE GROUPAMA

Remise du Trophée pour le 4ème trimestre 2019

Remise du trophée et du chèque « GROUPAMA » le 30 janvier à la Maison des Sports à Aurillac

Le trophée pour **le quatrième trimestre** a été attribué à **l'UNSS** pour l'organisation du *RAID LYCEEN « Cantal Aventure »*

Remise du Trophée d'honneur pour l'année 2019

Remise du trophée et du chèque « GROUPAMA » le 13 février à la Mairie de Mauriac

Fabien DEMURE, licencié et président du Rando Trail de Mauriac, a été désigné **lauréat de l'année 2019,** traileur émérite, membre de l'équipe de France de course de montagne. A ce titre il a participé à plusieurs championnats d'Europe et du Monde

La Commission du
SPORTIF CANTALIEN
se réunira le **23 mars**
Pensez à envoyer vos candidatures.

ASSEMBLEES GENERALES DU CDOS

ASSEMBLEES GENERALES
EXTRAORDINAIRE
et
ORDINAIRE

LUNDI 30 MARS 2020
à 18H30
À la Maison des Sports
A Aurillac

SITE INTERNET

Afin de mettre à jour l'annuaire du sport en ligne sur le site et permettre une meilleure visibilité de votre club auprès des pratiquants, **merci de nous informer de tous les changements des responsables associatifs** (coordonnées, adresse mail, numéros de téléphone…).

LES ACTIVITES DU CDOS...

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Génération 2024 : le collège G. Pompdou de MURAT labellisé

Dans le cadre des JO 2024 à Paris, **le Collège de Murat a obtenu le label « Génération 2024 ».** A ce titre, le collège a souhaité participer à la semaine Olympique et Paralympique en sensibilisant les élèves de 5éme à la problématique du handicap.

Le CDOS était associé au projet en collaboration avec le **Collectif Partenariat Handicap 15**.
25 élèves de 5ème ont participé le 4 février après-midi aux ateliers mis en place par les membres de l'APF-France Handicap, Voir Ensemble 15 et SURDI 15.

Un temps d'échange a clôturé cette journée très appréciée des élèves et des intervenants.

FORMATION SPORT & HANDICAP

La commission SPORT & HANDICAP vous propose une formation à l'accueil des personnes en situation de handicap dans votre association.

AURILLAC

Lundi 23 mars 2020

Lieu : Maison Départementale des Sports

Horaires : de 19h30 à 22h

SAINT FLOUR

Jeudi 2 avril 2020

Lieu : Gymnase de Besserette

Horaires : de 19h30 à 22h

Intervenants :

- Comité Départemental de Sport Adapté **(CDSA)**,
- Dispositif d'Accompagnement de l'Humain vers les Loisirs Intégrés et Réguliers **(DAHLIR)**,
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations **(DDCSPP)**,
- Programme Handicap et Société,
- Membres d'associations représentant des personnes en situation de handicap.

Renseignement et inscription auprès du SECRETARIAT du CDOS

INFOS….

DU CNDS À L'ANS

L'Agence Nationale du Sport a repris les prérogatives du CNDS en terme de financement des dossiers soumis par les clubs et les comités départementaux.

La mise en place de l'ANS se traduit par un transfert de responsabilité vers les fédérations pour la gestion du développement des pratiques sur la base du projet sportif fédéral.

Pour assurer l'étude des dossiers, une commission régionale de chaque fédération prend en compte toutes les demandes de son territoire et soumet une proposition de répartition à la commission nationale.

Le calendrier et les procédures seront précisés par chaque fédération. Les demandes devront impérativement être établies via le compte ASSO.

ECO-MANIFESTATIONS SPORTIVES

La DRDJSCS en partenariat avec le CROS lancent **la nouvelle plateforme Eco-manifestations sportives en Auvergne-Rhône-Alpes.**

Cette plateforme s'adresse à tous les organisateurs de manifestations sportives de nature de la Région Auvergne Rhône-Alpes volontaires pour s'engager dans une démarche éco-responsable.

Grâce à ce nouvel outil, les organisateurs de manifestations sportives de nature trouveront les solutions pour mettre en œuvre les préceptes du développement durable et obtenir ainsi la reconnaissance de leur engagement en faveur du développement maîtrisé des sports de nature.

La charte propose trois niveaux d'exigence, progressifs et complémentaires, BRONZE, ARGENT et OR.
Le candidat peut prétendre à tous les niveaux selon son niveau d'ambition.

Rendez-vous sur www.ecomanif-sport-auvergne-rhone-alpes.fr

SERVICES DU CDOS CANTAL

REALISATION DES BULLETINS DE PAIE ET DSN

Le CDOS est reconnu **tiers de confiance par l'URSSAF**. Destiné aux associations de moins de 10 salariés, ce service vous propose de réaliser vos **bulletins de paie** et d'effectuer vos **déclarations sociales nominatives** auprès des organismes sociaux.

REALISATION SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le CDOS peut vous apporter **son aide dans la réalisation de vos supports de communication** : affiches, flyers, invitations….***à moindre coût.***
Prix forfaitaire **20€** (pour trois essais par maquette).

COUPES OFFERTES PAR LE CDOS

Le CDOS offre **des coupes** aux associations sportives, pour des manifestations d'intérêt au moins départemental.
Les clubs ou les comités qui le souhaitent peuvent faire parvenir au CDOS une demande par courrier ou par mail.

Bulletin réalisé et édité par le CDOS Cantal, diffusé gratuitement aux partenaires du Mouvement Sportif Départemental.
Directeur de publication : Robert LAGARDE - ***Comité de rédaction :*** Josiane POUGET- Elodie LAFARGE